

RÉSIDENCE 2022-2025  
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)  
Option sciences cliniques vétérinaires (#259012)

**LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9 :00PM.**

**CONCENTRATION** : MÉDECINE INTERNE ET CHIRURGIE DES GRANDS ANIMAUX (MAJEUR BOVIN)

**NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES** : 1

**DESCRIPTION** :

La résidence est un programme de 2<sup>e</sup> cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte un entraînement intensif en médecine et chirurgie bovine. D'autres stages s'effectuent ou s'effectueront dans diverses spécialités (pathologie, thériogénologie, etc). Le candidat aura l'opportunité de choisir l'un des programmes suivants: ACVIM-LA (médecine interne), et ECBHM (collège européen de médecine préventive). La décision peut être prise avant le début de la résidence ou durant les premiers 6 mois de formation. Le personnel enseignant encadrant le résident est composé de six médecins vétérinaires dont trois Diplomate de l'ACVIM, deux Diplomate de l'ACVS et de deux Diplomate de l'ECBHM. Le résident participe aux examens des animaux admis de l'externe et des patients hospitalisés. Il doit compléter un projet de recherche clinique. Le résident contribue à la supervision quotidienne des étudiants stagiaires en clinique bovine. Il participe à des travaux pratiques offerts aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle. Le résident participe au service de garde dont la fréquence s'établit à une garde toutes les trois semaines, en plus du tiers des jours fériés. Le résident a droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies en accord avec le directeur du programme et le secteur auquel il est rattaché. Si le résident n'est pas de garde, il bénéficie des mêmes jours fériés que les professeurs cliniciens. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au directeur de programme et à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la satisfaction du résident et de son comité conseil, le résident pourra s'associer à un programme de maîtrise.

**PRÉALABLES** :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

**DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):**

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 4 600 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 11 500 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 16 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Eve Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

**RÉMUNÉRATION** :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année\*
- 31 000 \$ /troisième année\*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

\*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et de la Faculté.

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (montant maximal par congrès 2 000\$)

**DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME**: 13 juillet 2022 au 9 juillet 2025

**POUR POSTULER** :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

**LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS** :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **7 mars 2022**.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50 \$ CA) auprès de l'Université de Montréal.